

# Gazette des associations Avril 2023



## Edito des partenaires

Le printemps est arrivé ! Il apporte avec lui un vent d'actualités, d'événements et de formations toujours aussi riches. Dans ce numéro, nous revenons sur la dernière rencontre associative qui s'est tenue à la Maison de la Culture et sur le prochain temps fort à venir au mois de juin. Nous vous proposons également un focus sur une Junior Association pas comme les autres et qui organise son festival des arts de la scène. Bonne lecture !

## Mot de la Ville de Clermont-Ferrand

Mesdames, Messieurs les Président.e.s et Responsables d'associations,

Dans le flux de la tourmente médiatique continue, l'actualité récente a pointé la question brûlante du financement public des associations. En l'occurrence il s'agit d'une association nationale (la Ligue des droits de l'Homme), et de ce que le financeur public était en droit de réclamer de ladite association, en termes d'actions à conduire, mais aussi plus profondément de valeurs.

Ce sujet a été abordé lors de nos rencontres inter-associatives le 25 février dernier au travers de l'atelier « comment financer une association ». En amont de la polémique, cet atelier a permis de revenir, pour ce qui concernait le financement public, sur cette articulation parfois complexe entre l'objet de l'association et les intentions du financeur public et de leurs points de convergence. Si l'administration est dans son rôle dans le contrôle de la bonne gestion des fonds publics qui sont notre bien commun, il se doit de le faire dans le respect du projet associatif qui a lui aussi son sens et sa légitimité.

On voit bien là toute l'importance du dialogue à entretenir entre ces deux partenaires naturels que sont les associations et les pouvoirs publics. On vous laisse donc prendre connaissance de la synthèse des ateliers et on vous donne rendez-vous pour de prochaines rencontres d'ici cet été.

Bien cordialement.

Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand

Manuela FERREIRA DE SOUSA, Adjointe à la Vie Associative

Yannick VIGIGNOL, Conseiller Délégué à la Valorisation des Initiatives Associatives

# Actus

## **Rencontres Associatives le 10 juin**

A vos agendas ! Les prochaines Rencontres Associatives se tiendront le samedi 10 juin, de 9h à 12h, à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand. Le programme vous sera communiqué dans la prochaine édition de la gazette des associations.

## **Sélection Festhélia 28 et 29 avril 2023**

Commençons par Festhélia, Festival de Théâtre Amateur, qui a lieu chaque année à Saint-Cyr sur Loire durant une semaine pendant les vacances scolaires d'octobre/novembre. C'est un festival ouvert à tous quelle que soit la fédération à laquelle les comédiens amateurs appartiennent. Festhélia est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'intérêt général et constituée exclusivement de bénévoles.

Et maintenant, parlons de la Sélection : 17 délégués régionaux sont en charge de la Sélection Festhélia. Chaque région organise des journées au cours desquelles les troupes amateurs désireuses de représenter leur région donnent leur spectacle en intégralité et en public. Un jury professionnel fera le choix de la troupe retenue pour aller au festival national, lieu convivial de rencontres et d'échanges.

La Sélection Festhélia Auvergne organisé par Amathélia en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement du Puy de Dôme aura lieu les vendredi 28 et samedi 29 avril 2023, salle Boris Vian de la Maison de la Culture à Clermont-Ferrand. Les représentations sont largement ouvertes au public.

Vendredi 28 avril :

18 h : Ceux qui partent à l'aventure, de Noëlle Renaude, troupe invitée (Compagnie de 9 à 11, Midi / Pyrénées, lauréate de la Tour d'Or à Festhélia 2022).

20 h 45 : Les trois sœurs de Tchekhov (Le CRAD).

Samedi 29 avril :

11 h : Tais-toi et parle-moi de David Thomas (Compagnie Lâche pas la rampe)

14 h : Un temps de chien (Réglisse Menthe Théâtre de l'Allier)

17 h : Cendrillon de Joël Pommerat (Le Pied en coulisse)

20 h 45 : L'avidé homme (création du Duo « Double-Mètre-Contre-Mètre »)

Informations pratiques :

Entrée : 10 € / tarif réduit : 6€. Pass trois spectacles ou plus 25 € (réduit 15 €).

Télécharger l'affiche et le programme : [l'affiche](#) et le [programme](#)

Tél : 06 32 18 66 34 (Aleth Bador, déléguée régionale) / [festhea.regional.auvergne@gmail.com](mailto:festhea.regional.auvergne@gmail.com)

### **Forum Sport et Vie Associative : Nouveau lieu ! Nouvelle Formule !**

Cette année marque un tournant pour le Forum, en effet, tous les acteurs du monde associatif seront réunis pour un seul et même événement qui se déroulera le :

Samedi 9 septembre

de 10h à 17h00

au Jardin Lecoq

Les demandes de participation sont ouvertes jusqu'au 31 mai en cliquant [ici](#)

# Bilan de la rencontre inter-associative

Les Rencontres Associatives du 25 février dernier ont permis aux quelques 80 participants d'assister à 4 ateliers. Vous n'étiez pas présent.e ou vous avez manqué un des ateliers ? En voici le compte-rendu.

## Comment financer une association ? Les outils à disposition

(atelier animé par la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes)

Malgré son caractère non lucratif, une association loi 1901 a besoin de fonds pour fonctionner. D'ailleurs, comme pour les entreprises, la recherche de financement peut constituer un véritable parcours du combattant. Heureusement, les solutions pour financer un projet associatif sont diverses et variées. Adhésions, dons, évènements, financement bancaire, crowdfunding, subventions. Vous pouvez multiplier les sources de financement mais chacun aura un mode de fonctionnement propre.

L'adhésion

L'adhésion est une somme versée par les personnes qui souhaitent adhérer à l'association.

Par exemple, l'adhésion peut être une somme regroupant le prix de la cotisation et de la licence dans le cadre d'un club sportif. L'adhésion peut aussi correspondre à la cotisation à l'association et un produit d'entrée. Les dispositions statutaires doivent définir le montant, la périodicité et l'échéance du paiement. Elle traduit dès lors l'implication et l'engagement des adhérents dans la démarche associative.

Les aides publiques, une autre manière de financer une association

En nature ou en espèces, les subventions permettent de financer des projets d'intérêt général. Elles regroupent les aides de toute natures octroyées par l'État, les collectivités territoriales et institutions publiques administratives. Mais aussi les organismes de sécurité sociale et les établissements publics à caractère industriel et commercial.

Pour percevoir ces aides et subventions publiques, une association doit remplir plusieurs conditions : être une association déclarée en préfecture, faire l'objet

d'une immatriculation au répertoire Sirene, accomplir une action, un projet d'investissement ou contribuer au développement d'activités ou au financement global de son activité.

Les activités lucratives comme ressources financières accessoires

Il va sans dire que les associations 1901 peuvent réaliser des activités économiques pour financer accessoirement leurs activités. De nombreuses idées d'activités à caractère lucratif sont de plus possibles comme les prestations de service (repas, formation, atelier, etc.), la vente de biens ou l'organisation d'évènements.

Le crowdfunding associatif : un grand coup de pouce pour financer une association

Pour les associations qui peinent à trouver des financements, le financement participatif apparaît comme une manne providentielle. Il leur permet effectivement de récolter des fonds facilement et rapidement via des plateformes digitales spécialisées. Lancer une campagne de crowdfunding associatif via un site reconnu tel que HelloAsso optimise la crédibilité de votre projet. Cela permet également à votre organisme de gagner en visibilité auprès du grand public, mais aussi aux yeux des institutions publiques et même des financeurs privés. Il n'y a donc pas plus efficace pour tester la légitimité et l'attractivité de votre aventure associative. En plus de drainer de nouvelles sources de financement pour vos activités, le crowdfunding permet aussi de créer une communauté autour de votre projet.

L'autofinancement, les droits d'entrée ou les cotisations en ligne sont autant d'autres moyens de générer des fonds.

### **« De la démocratie dans nos associations, mais pourquoi ? »**

(atelier animé par le CREFAD Auvergne)

La démocratie est-elle obligatoire dans une association ?

A la base (Loi 1901), la réponse est non.

Mais, il est constaté :

– une demande sociale et une philosophie qui infuse dans la société

- un caractère démocratique attendu dans le cadre d'une demande de financement public

La question de la démocratie est à mettre en lien et en raisonnement avec deux libertés :

- celle d'adhérer : en France, les personnes sont libres d'adhérer ou non à une association ;

- celle pour les associations de pouvoir choisir leurs membres, et donc aussi d'en limiter le nombre (ce qui peut poser questions dans certains cas, par exemple celle de l'intérêt général au sens fiscal ; celle de la discrimination).

Cela dit, la démocratie, c'est quoi ?

Vote, tirage au sort, participation, élections, fonctionnement, gouvernance, décisions, République, état d'esprit, but à atteindre... ?

Le baromètre de la démocratie : les personnes présentes étaient invitées à dire, selon elles, à quel niveau (en %) la démocratie est présente dans les associations dans lesquelles elles sont impliquées.

### « La communication : enjeux et outils »

(atelier animé par la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme)

Ce sont tenus deux ateliers d'environ 50 minutes chacun, qui se déroulaient en deux temps : la présentation des types de communications liés à l'écosystème associatif puis les outils de la communication numérique. L'atelier était basé sur un échange permanent avec les participants, chacun et chacune pouvant poser ses questions ou faire part de ses expériences. Les échanges étaient constants, constructifs et les prises de notes nombreuses, matérialisant un intérêt pour l'atelier. La présentation des outils existants, leur utilité et leur prise en main ont permis de répondre aux interrogations des participants, notamment les outils de création. Pour aller plus loin dans l'appropriation de ces outils et leur utilisation, la Ligue de l'enseignement a prévu au cours de cette année 2023 plusieurs temps de formations sur la création de supports (affiches, flyers, visuels digitaux,...), avec les outils numériques présentés au cours de cette matinée.

## "La fresque du climat"

Après une présentation des membres présents, quelques questions furent posées et répondues de façon collégiale. Par exemple, quel pourcentage d'énergies fossiles dans le mix énergétique mondiale ? C'est bien l'effet de serre ? De combien de degrés la terre s'est-elle réchauffée ? Quelle est la température à ne pas dépasser pour garder notre monde dans un état stable ?

L'association « La fresque du climat » a ensuite été présentée.

Créée en 2018 l'association œuvre pour embarquer tous les individus et toutes les organisations dans la transition, en permettant la diffusion rapide d'une compréhension partagée du défi que représentent les changements climatiques via un atelier participatif, créatif, collaboratif, ludique et scientifique : c'est la fresque du climat. Florian et Anne Sophie représentent l'association au niveau départemental, des référents sont présents dans la quasi-totalité des départements ([63@fresqueduclimat.org](mailto:63@fresqueduclimat.org)). Leur mission d'éducation et de sensibilisation est à destination de tous les publics :

- Citoyen : des ateliers citoyens sont régulièrement organisés sur Clermont-Ferrand, dans toute l'Auvergne et tous les jours en ligne.
- Dans l'enseignement : la fresque est accessible à partir de 10 ans. Ce sont les rentrées climat, des événements clefs en main avec formation d'animateurs en interne et formation à tous les élèves avec le support d'un animateur/formateur confirmé
- Dans les entreprises, associations ou collectivités locales où des fresqueurs professionnels interviennent
- Et pour les élus dans le cadre du mandat du climat qui est porté directement par l'association

Un atelier de fresque du climat c'est quoi : c'est 6 à 8 participants autour d'une table recouverte d'une feuille de papier, 42 cartes, quelques crayons et un animateur pendant 3h. L'atelier se sépare en 3 phases : pendant la première heure et demie les participants relient les cartes qui leur sont données pour retrouver les liens de cause à effet. Ensuite ils décorent cette fresque pour la rendre unique et lui trouvent un titre selon ce qu'elle leur inspire. La 3ème phase permet, une fois qu'on a bien compris la problématique et les enjeux, de réfléchir aux solutions qui peuvent être mises en place aux niveaux individuel, collectif et citoyen.

C'est toujours un bon moment de partage et d'énergie positive.

# Portrait d'association : FAÇON PUZZLE

**FAÇON PUZZLE** est LE festival des arts de la scène des artistes amateurs !

La 8ème édition de cet événement hors du commun aura lieu à la **Maison de la Culture** de Clermont-Ferrand les **13 et 14 mai 2023**.

Quels que soient votre âge, votre effectif et votre univers artistique (théâtre, danse, cirque, musique...) vous êtes les bienvenus sur scène.

Une seule et même contrainte pour tout le monde :

**Réaliser une performance scénique de 10 min incluant 10 scènes cultes de cinéma !**

Pour consulter les scènes cultes que nous avons sélectionnées pour vous, pour plus de renseignements et pour vous inscrire en vue de participer : aller sur notre site ([faconpuzzle.org](http://faconpuzzle.org)).

A très bientôt et ...

May the farce be with you !



# Formation / stage / atelier

A noter : les propositions de formation ci-dessous sont accessibles à titre gratuit.

## **Formations continues des acteurs éducatifs**

**Organisées par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Puy-de-Dôme (SDJES 63) et ses partenaires**

"Accueillir, accompagner et évaluer un stagiaire BAFA" - jeudi 6 avril 2023 (9h/17h), à Clermont-Ferrand

[Inscriptions en ligne](#)

**Informations : SDEJS 63 :** [ce.sdjes63.formationcontinue@ac-clermont.fr](mailto:ce.sdjes63.formationcontinue@ac-clermont.fr) et 04 73 60 98 79

## **Formations proposées par le Crefad Auvergne**

"Les responsabilités associatives" - décomposées en 4 modules de 2 journées ; il est possible de s'inscrire à 1, 2, 3 ou 4 module(s).

Session du printemps (une autre est prévue à l'automne)

Module « Fonction employeur » : 21 et 22 mai (9h-17h)

Module « Créer sa stratégie de communication » : 11 et 12 mai (9h-17h)

Lieu : Clermont-Ferrand, adresse précise transmise à l'inscription.

Informations et inscriptions : [secretariat@crefadauvergne.org](mailto:secretariat@crefadauvergne.org) ou 04 73 31 50 45

## **Formations proposées par le Centre de Ressources Illettrisme Auvergne (C.R.I.) :**

Vendredi 14 avril 2023 : Face à la diversité des approches et outils pour l'alphabétisation des adultes : comment s'y retrouver ? comment choisir ?

Webinaire à suivre en présentiel

[inscription en présentiel](#)

Mardi 25 avril 2023 : Mesurer les progrès dans l'apprentissage et le réapprentissage de la lecture-écriture chez un adulte et les valoriser

[Programme et inscription](#)

